Une force : des citoyens éduqués et engagés pour l'élimination des résidus ultimes!

- Pour que tous les citoyens se sentent concernés par cette réalité et qu'ils n'éliminent que les résidus ultimes!-

Québec'ERE
environnement et développement durable

Mémoire présenté au
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE)

Dans le cadre d'une enquête et d'une audience publique portant sur *L'état des lieux et la gestion des résidus ultimes*.

6 MAI 2021

Québec'ERE -environnement et développement durable est un organisme spécialisé dans le domaine de l'information, la sensibilisation et l'éducation.

Centre culture et environnement Frédéric Back,
870, avenue de Salaberry, bureau 304, Québec (Québec) G1R 2T9
418 524-6661
info@quebec-ere.org
www.quebec-ere.org

Rédaction et recherche
Barbara Genest, directrice
Marie-Claude Roy, adjointe à la direction
René Trudel, chargé de projet

PRÉSENTATION DE QUÉBEC'ERE – ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Québec'ERE œuvre en éducation relative à l'environnement (ERE) (voir Annexe A pour plus de détails) depuis 1998. L'organisme offre une expertise de pointe en vulgarisation scientifique et en gestion de projet, en développement de matériel éducatif et en service d'éducation et de formation de qualité.

L'organisme cible des sujets environnementaux, comme la gestion des matières résiduelles, la qualité de l'air et la gestion de l'eau. Afin d'atteindre l'excellence en sensibilisation (S) et en éducation (É),

Québec'ERE se démarque par son dynamisme, ses modes d'accompagnement et son originalité. Les contenus clairs, les approches attrayantes et le côté novateur des produits de Québec'ERE arrivent à transmettre efficacement leurs messages et à engager ses clients en matière de développement durable.

~~Notre~~ Sa mission est de favoriser l'adoption de pratiques environnementales responsables et durables.

Basé au Centre culture et environnement Frédéric Back de la Ville de Québec, l'implication de l'organisme dans son milieu et, surtout, la passion de son équipe influence des centaines de milliers de personnes depuis sa création en 1998. Plus de 25 000 personnes sont touchées directement par ses services chaque année. Nous rayonnons à la grandeur du Québec, de la Gaspésie jusqu'en Abitibi en passant par l'Estrie et la Côte-Nord.

Sa crédibilité dans le milieu n'a cessé d'augmenter depuis sa création. En matière de formation et d'accompagnement, Québec'ERE est devenu une référence à laquelle de plus en plus d'institutions, d'entreprises et de villes se fient.

Les activités de Québec'ERE amènent sa clientèle à découvrir l'environnement, à assumer leurs responsabilités à son endroit et à agir concrètement pour son bien en modifiant ses comportements.

MISE EN CONTEXTE DE LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES AU QUÉBEC

En 1972, la province du Québec s'est dotée de la Loi sur la qualité de l'environnement, dont la section VII traitait de la gestion des matières résiduelles. Puis, à la suite d'audiences publiques tenues en 1996 et d'un rapport du BAPE en

1997, le Québec a adopté en 1998 la Politique et le plan d'action québécois de gestion des matières résiduelles 1998-2008. Dans ces documents, le Québec se fixait l'objectif d'atteindre 65 % de mise en valeur des matières résiduelles qui en avait le potentiel.

Ensuite, le Québec s'est engagé dans la voie du développement durable en adoptant une série de politiques et en mettant en place des programmes et des mesures qui reposaient sur la Loi sur le développement durable et qui s'intégraient dans la Stratégie gouvernementale de développement durable 2008-2013. Cette approche favorisait l'émergence d'une économie verte basée sur un développement économique respectueux de l'environnement et de la qualité de vie des citoyens.

Le plan d'action 2011-2015 de la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles* s'inscrivait dans cette volonté. Pour le Québec, les quelque 13 millions de tonnes de matières résiduelles produites chaque année à cette époque constituaient un potentiel indéniable à exploiter tant pour la fabrication de biens que pour la production d'énergie. **Cette politique visait donc à créer une société sans gaspillage qui chercherait à maximiser la valeur ajoutée par une saine gestion de ses matières résiduelles. Son objectif fondamental était que la seule matière résiduelle éliminée au Québec soit le résidu ultime.**

Ce plan d'action prévoyait la mise en œuvre de mesures qui permettraient de répondre aux trois enjeux majeurs de la gestion des matières résiduelles :

1. Mettre un terme au gaspillage des ressources ;
2. Contribuer à l'atteinte des objectifs du plan d'action sur les changements climatiques et de ceux de la stratégie énergétique du Québec ;
3. **Responsabiliser l'ensemble des acteurs concernés par la gestion des matières résiduelles.**

Les actions prévues au Plan d'action 2019-2024, sous la responsabilité de RECYC-QUÉBEC, s'alignent encore sur le grand principe de la Politique, soit de créer une société sans gaspillage qui cherche à maximiser la valeur ajoutée par une saine gestion de ses matières résiduelles. Elles visent à atteindre son objectif fondamental, soit que la seule matière résiduelle éliminée au Québec soit le résidu ultime.

D'ici 2023, les objectifs suivants devront donc être atteints :

- Réduire à 525 kg ou moins la quantité de matières éliminées par habitant
- Recycler 75 % du papier, du carton, du verre, du plastique et du métal
- Recycler 60 % des matières organiques

- Recycler et valoriser 70 % des résidus de construction, rénovation et démolition.

Avec tout cet historique, on pourrait croire que les choses se sont améliorées, pourtant il n'en est rien.

Au Québec, on compte, 38 LET, 7 LEDCD, 30 LEET, 25 LEMN, 114 LETI et 4 incinérateurs actuellement en exploitation, en plus de 35 centres de transfert. Deux projets d'établissement et cinq projets d'agrandissement de LET sont présentement en évaluation environnementale.

En 2019, a quantité totale de matières résiduelles éliminées (incluant celles utilisées pour le recouvrement) ~~en 2019~~ dans les LET, les LEDCD et les incinérateurs était de 8 841 M tonnes. La quantité éliminée dans les LEET pour 2019 était pour sa part de 45 654 tonnes.

« Depuis plusieurs années, partout au Québec, des efforts ont été accomplis pour réduire l'élimination des matières résiduelles. Malgré cela, on estime qu'il y aurait encore 46 % des matières générées qui sont toujours éliminées sur le territoire de la CMQ…»
(Tiré du PMGMR – CMQ [Rive nord] 2016-2021)

Les plus récentes données démontrent que ce sont 722 kg de matières résiduelles qui ont été éliminées par habitant en 2019. Il s'agit d'une hausse très importante comparativement aux années antérieures. Une telle quantité éliminée par habitant n'avait pas été observée depuis 2011. **Comment arriver à réduire cette quantité à 525 kg par habitant ou moins d'ici 2023?**

ORIENTATION DE QUÉBEC'ERE PAR RAPPORT À LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Depuis 2000, Québec'ERE a positionné la problématique de la gestion des matières résiduelles, un sujet de prime abord peu attrayant en éducation, au premier plan **de ses préoccupations de formation (sensibilisation et éducation : SÉ)**. Québec'ERE a développé 30 produits différents, regroupés sous l'étiquette de « Les idées ALLANT vert », ainsi que des **programmes d'engagement**, comme « En ai-je vraiment besoin? » et des **programmes d'accompagnement** comme « L'école prend ses RRR ».

Ces produits de formation visent à informer, à sensibiliser et à éduquer les participants aux réalités et aux enjeux de la gestion des matières résiduelles, afin

de les conscientiser et de les amener à jouer un rôle de **partenaire actif** dans une optique de développement durable. Ils traitent, de manière originale les **3R-VE : la réduction des déchets (réduction à la source), la réutilisation des matières (réemploi), la récupération en vue du recyclage, la valorisation et l'élimination adéquate du déchet ultime.**

En 2004, Québec'ERE a participé avec intérêt à tous les ateliers de travail de la Communauté métropolitaine de Québec durant l'élaboration de son premier plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) où l'organisme a déposé un mémoire. Depuis Québec'ERE est présent, chaque fois que cela est possible, aux différents événements touchants la problématique de la gestion des matières résiduelles.

En 2008, Québec'ERE a remporté les honneurs d'un Phénix de l'Environnement grâce à notre gamme de produits traitant de gestion des matières résiduelles. En 2010, nous remportions un deuxième Phénix dans la catégorie Adaptation et lutte aux changements climatiques avec notre programme d'engagement « Ça chauffe en GES ! ». En 2019, nous avons remporté l'un des prix de l'AQIP pour notre programme d'engagement « De l'eau pour tous, pour toujours ? ».

En octobre 2010, la Communauté métropolitaine de Québec remportait la mention honorifique *Réduction* dans le cadre du Défi Municipalités 2010, organisé par Action RE-buts et son principal partenaire, la société d'État RECYC-QUÉBEC, grâce au travail de Québec'ERE.

Depuis plusieurs années, Québec'ERE accompagne les institutions suivantes avec leur politique et/ou leurs actions en développement durable (dont la gestion des matières résiduelles) ainsi que certaines attestations et programmes de reconnaissance :

1. Cégep Limoilou (depuis 2006) ;
2. Centre culture et environnement Frédéric Back (depuis 2005) ;
3. Coopérative funéraire des Deux Rives (depuis 2016).

Par exemple, depuis 15 ans, le Cégep Limoilou maintient ses accréditations en développement durable (Cégep Vert du Québec, Établissement Vert Bruntland et le programme de reconnaissance ICI on recycle + de la société d'État RECYC-QUÉBEC) grâce au travail hebdomadaire d'accompagnement de Québec'ERE qui veille, entre autres, à la réalisation de son plan d'action en développement durable qui inclut une section à la saine gestion des matières résiduelles. Le Cégep Limoilou a remporté en septembre 2016 une médaille d'argent à l'échelle internationale dans la catégorie « Green college » à la World Federation

of Colleges and Polytechnics (WFCP) et plus récemment, en octobre 2019, le niveau Performance + (3e niveau sur 4) et la mention distinguée Réduction à la source d'ICI on recycle +.

Pour leurs parts, le Centre culture et environnement Frédéric Back et la Coopérative funéraire des Deux Rives sont actuellement accompagnés pour leur plan de gestion des matières résiduelles et le programme de reconnaissance ICI on recycle +, dont six immeubles différents pour la coopérative. La coopérative a d'ailleurs reçu du Fonds Écoleader une subvention qui lui permettra de voir à tenir des événements plus écoresponsables.

En octobre 2010, la Communauté métropolitaine de Québec remportait la mention honorifique *Réduction* dans le cadre du Défi Municipalités 2010, organisé par Action RE-buts et son principal partenaire, la société d'État RECYC-QUÉBEC, grâce au travail de Québec'ERE.

Québec'ERE saisit donc toutes les occasions qui se présentent afin de s'impliquer et d'agir.

CONSTAT

Les chiffres sont là pour confirmer qu'encore aujourd'hui, **énormément de travail en sensibilisation (S) et en éducation (É)** en lien avec la réduction, la réutilisation, la récupération, la valorisation et l'élimination adéquate des déchets-ressources demeure, puisque 722 kg de matières sont toujours éliminés par habitant (année de référence 2019).

Par le passé les municipalités ont informé (I) mais elles ont très peu investi en sensibilisation et éducation (SÉ), particulièrement depuis 2012. Sans être suffisamment soutenus financièrement dans cet effort, les milieux scolaires n'ont toujours pas les moyens financiers pour se faire accompagner dans la mise en place de moyens durables visant une saine gestion de leurs matières résiduelles. Quant aux petites et grandes entreprises, certaines d'entre elles ne se sentent toujours pas concernées.

Québec'ERE souhaite donc que le ministère de l'Environnement et de la lutte contre les changements climatiques soutienne à la hauteur de l'importance de ce dossier la sensibilisation (S).

Une place prépondérante doit être donnée à l'éducation (É) et à la formation aux principes du développement durable visant la saine gestion des matières

résiduelles de ses communautés. La mise en œuvre et l'atteinte des objectifs en gestion des matières résiduelles repose sur la participation quotidienne de toute la population québécoise.

PRINCIPALES PRÉOCCUPATIONS

En déposant ce mémoire, Québec'ERE tient à souligner ses inquiétudes face à l'urgence d'agir tout en réitérant **son appui dans le domaine de la sensibilisation et de l'éducation (SÉ)**.

La réduction à la source et la valorisation des matières organiques sont encore aujourd'hui des enjeux majeurs. Comment réduire à 525 kilogrammes ou moins par habitant d'ici 2023? Comment y arriver si ce n'est que par des mesures en ISÉ?

RECOMMANDATIONS

Québec'ERE favorise, par ses activités, la prise de conscience et l'amorce de changements de comportements dans les modes de consommation des citoyens (réduction à la source).

Selon Québec'ERE, certains aspects sont particulièrement d'intérêts lorsqu'on se préoccupe de sensibilisation et d'éducation (SÉ). En effet, on doit se questionner sur:

1. la sensibilité et la perception de la clientèle face à la problématique de la gestion des matières résiduelles ;
2. la connaissance de celle-ci face à l'utilisation et la gestion durable des ressources qu'elle élimine ;
3. sa compréhension de la problématique de la gestion des matières résiduelles ;
4. sa responsabilité et le rôle critique qu'elle doit jouer ;
5. les connaissances que cette clientèle possède et les actions qu'elle pose en relation avec la nécessité de réduire à la source ;
6. les connaissances concernant l'urgence de développer des réflexes de réutilisation chez elle ;
7. les connaissances et les gains visant l'instauration d'actions de récupération pour sa communauté ;
8. de ses connaissances entourant l'élimination, le cas échéant, des déchets qu'elle produit ;

9. l'importance de livrer une information juste, qualifiée d'accessible, autre que de la publicité ;
10. **l'importance d'éduquer les jeunes en leur permettant de participer activement à l'effort collectif, ce qu'ils ne peuvent faire que trop rarement ;**
11. **la participation active de tous comme maître d'œuvre pour une saine gestion des matières résiduelles**.

1. Sensibiliser et éduquer tous les citoyens

L'ISÉ doit toucher l'ensemble des citoyens du Québec, soit les élèves de niveaux primaire et secondaire ainsi que leurs familles, les étudiants de niveaux collégial et universitaire, les gens des milieux favorisés comme ceux des milieux défavorisés, les aînés de même que les employés, les professionnels et les entreprises.

Il faut souligner que les organismes sans but lucratif en éducation sont les plus grands et, habituellement, les plus efficaces vecteurs de formation (SÉ) environnementale auprès du grand public. Il faut tirer profit de l'expertise déjà existante dans le domaine. Il est important de cibler les meilleurs organismes. Les entreprises d'économie sociale, ayant développé leur propre réseau et étant acceptées dans leur milieu, sont de précieux alliés.

1.1 Les élèves et les étudiants

En matière de sensibilisation et d'éducation (SÉ), Québec'ERE priorise, règle générale, cette clientèle. En effet, en sensibilisant celle-ci, on s'applique à éduquer les intervenants de notre société de demain. Non seulement les élèves sont appelés à jouer un rôle d'importance dans l'avenir, mais ils sont un point central et influencent grandement les habitudes familiales d'aujourd'hui. Les changements de comportement sont plus faciles à leur âge, mais ils doivent avoir les outils nécessaires pour le faire, ce que les institutions n'ont toujours pas.

1.2 Les consommateurs

S'attaquer au problème de la surconsommation et éduquer les citoyens à leur rôle de consommateur et aux conséquences de leur choix contribuera assurément à la réussite d'une gestion plus saine de nos déchets. Plus le consommateur comprend d'où viennent les

ressources qu'il consomme et ce qu'elles deviennent après leur utilisation, plus il est intéressant pour lui de s'impliquer en matière de consommation responsable, résultant en une saine gestion des matières résiduelles priorisant la réduction à la source.

2. Mettre de côté l'information (I) et miser sur la sensibilisation (S) et l'éducation (É)

Afin d'engager les citoyens et d'atteindre des objectifs intéressants de mise en valeur globale des résidus, **il faut éduquer à la réduction à la source et au réemploi sous toutes ses formes. Il faut démystifier la récupération et l'organiser là où elle est encore absente ou déficiente.** Il faut comprendre que l'information de base ne suffit pas et que les campagnes de sensibilisation telles que les organisions, il y a dix ans, ne fonctionnent plus. **Il faut établir plus de mesures en sensibilisation (S) et en éducation (É).**

Des **programmes d'accompagnement** comme « L'école prend ses RRR » ou « Mon entreprise prend ses RRR » doivent être offerts gratuitement aux institutions scolaires et aux petites entreprises. L'originalité de Québec'ERE, avec ces programmes, s'exprime dans la manière de rendre les étapes de l'implantation de la gestion des matières résiduelles dans l'institution accessibles, intéressantes et, surtout, **engageantes**. Le programme est basé sur la pertinence et l'urgence d'agir auprès de certains citoyens qui, en ce moment, déposent, pour la très grande majorité d'entre eux, beaucoup trop de matières à la poubelle faute d'avoir les bons outils.

Les citoyens, grâce à l'éducation, doivent saisir les avantages et voir les bénéfices directs. Les bonnes performances doivent être mises de l'avant et elles doivent-être connues et reconnues. Les succès doivent être félicités tout en mettant de l'avant les défis à relever. Les efforts doivent être soutenus. L'éducation et l'accompagnement doivent avoir lieu sur le terrain : le contact direct avec les citoyens est primordial. Les citoyens se sentiront écouter, ils s'engageront et sauront où trouver des réponses à leurs questions. Planifier des formations particulières pour certaines clientèles augmentera l'engagement et la participation.

Il faut voir en la diversification des moyens de sensibilisation (S) et d'éducation (É) utilisés. Par exemple, la visite d'un centre de tri propose un contact avec une réalité parfois difficile à imaginer. Quand on connaît le mode de fonctionnement d'un centre de tri et la réalité quotidienne des

gens qui y travaillent, on saisit davantage l'importance de suivre les consignes en matière de récupération.

Il faut aussi veiller à traiter tous les sujets touchant de près ou de loin la gestion des matières résiduelles. À cet effet, la majorité des citoyens et des citoyennes tireraient un grand bénéfice d'outils de formation (SÉ) traitant spécifiquement de consommation. Par exemple, choisir plus judicieusement ses produits en fonction de leur emballage et de leur élimination contribuerait à l'amélioration de la gestion des matières résiduelles.

Pour ceux qui interviennent déjà dans le domaine, une évaluation des produits et services de sensibilisation (S) et d'éducation (É), existant et traitant spécifiquement de la gestion des matières résiduelles, comme les produits « Les idées ALLANT vert » de Québec'ERE, permettrait d'établir une liste précise des produits et services de qualité ayant su faire leur preuve depuis plusieurs années au Québec. Il faut éviter de réinventer la roue en créant de nouveaux produits et services ! De cette manière, on aurait des produits et services d'intérêts, fonctionnels prêt à être utilisés.

Finalement, il faut toujours garder en tête que les mesures de sensibilisation et d'éducation ont un plus grand degré d'acceptabilité sociale que celles faisant appel à la taxation et à la tarification. Les premières sont ainsi moins désavantageuses et moins susceptibles de soulever une résistance sociale.

3. Octroyer des budgets en ISÉ

Les sommes allouées en ISÉ pour éduquer à une saine gestion des matières résiduelles s'amorçant par la réduction à la source sont presque inexistantes.

Notez que certains PGMR déposés promettaient d'investir un budget de 5 $ par porte en ISÉ. Pourtant, ces sommes n'ont pas été au rendez-vous.

Dans la mesure où le gouvernement du Québec veut bénéficier du soutien d'organismes en éducation dans l'atteinte des objectifs de la Politique québécoise, la mise en place de programmes de financement spécifique à la gestion des matières résiduelles pourrait garantir une utilisation judicieuse de budgets pour la sensibilisation et l'éducation.

4. Impliquer les organismes et entreprises du milieu

Quelques organismes en éducation, possédant une expertise en gestion des matières résiduelles, doivent être des partenaires de premier choix.

CONCLUSION

En matière de sensibilisation et d'éducation, il ne suffit pas pour un citoyen de savoir quoi mettre ou ne pas mettre dans son bac de récupération. Québec'ERE est convaincu qu'il faut l'amener à percevoir différemment ses besoins et la manière dont il les comble. Ce citoyen doit consommer de manière plus éclairée et responsable. Il doit apprendre à se questionner : Consomme-t-il pour combler un besoin réel ou pour le plaisir d'acheter? Achète-t-il des biens de qualité? Les modes du «Dollarama» ou du «Fast-fashion» ont-elles un prix en matière de gestion des matières résiduelles ? Les produits dont nous n'avons pas vraiment besoin, qui ne sont pas chers et qui ne durent pas, font-ils grossir nos poubelles?

Des enjeux concernant l'élimination des résidus ultimes au Québec différant selon les contextes régionaux, la densité d'occupation du territoire, l'éloignement de certaines communautés et la nordicité sont soulevés ! Agrandir les lieux d'enfouissement technique n'est pas la solution. Malgré l'adoption d'exigences permettant une élimination des matières résiduelles sécuritaire pour l'environnement et la population, les projets d'établissement ou d'agrandissement d'installations d'élimination se heurtent régulièrement à des enjeux d'acceptabilité sociale. Profitons de cette situation pour impliquer les citoyens. La mise aux ordures des véritables déchets ultimes est l'axe de travail à adopter et l'éducation du citoyen en est le moyen.

***

Québec'ERE compte s'impliquer et poursuivre son travail de sensibilisation et d'éducation, déjà amorcé dans de nombreux milieux, en matière de gestion des matières résiduelles saine. Il souhaite que la sensibilisation et l'éducation soient bien planifiées et bien exécutées.

Une force : des citoyens éduqués et engagés pour l'élimination des résidus ultimes!

Pour que tous les citoyens se sentent concernés par cette réalité et qu'ils n'éliminent que les résidus ultimes.

ANNEXE A

BUTS DE L'ÉDUCATION RELATIVE À L'ENVIRONNEMENT

La dénomination de Québec'ERE n'est pas le fruit du hasard : les buts et les objectifs de l'éducation relative à l'environnement (ERE) sont aussi les siens.

« Le but de l'ERE est de former une population mondiale consciente et préoccupée de l'environnement et des problèmes qui s'y rattachent, une population qui ait les connaissances, les compétences, l'état d'esprit, les motivations et le sens de l'engagement qui lui permettront de travailler individuellement et collectivement à résoudre les problèmes actuels et à empêcher qu'il ne s'en pose de nouveau. »[1]

OBJECTIFS DE L'ÉDUCATION RELATIVE À L'ENVIRONNEMENT

« Les objectifs de l'ERE sont au nombre de cinq : la prise de conscience, les connaissances, les compétences, la capacité d'évaluation et la participation. » [2]

1. La prise de conscience

Aider les individus et les groupes sociaux à prendre conscience de l'environnement de la planète et des problèmes connexes ;
Les aider à se sensibiliser à ces questions d'environnement et à celles de l'utilisation et de la gestion des ressources.

2. Les connaissances

Aider les individus et les groupes sociaux à acquérir une compréhension fondamentale de l'environnement mondial, des problèmes connexes, de la présence de l'humanité dans cet environnement, de la responsabilité et du rôle critique qui lui incombent.

3. Les compétences

[1] Claude Villeneuve, Qui a peur de l'an 2000?, 1998, p.113.

[2] Giordan, A. et Souchon, C., Une éducation pour l'environnement, 1991, p. 10.

Aider les individus et les groupes sociaux à acquérir des compétences nécessaires à la solution des problèmes d'environnement et ceux qui sont liés à l'utilisation et à la gestion des ressources.

4. La capacité d'évaluation

Aider les individus et les groupes sociaux à évaluer des mesures et des programmes d'éducation en matière d'environnement en fonction de facteurs écologiques, politiques, économiques, sociaux, esthétiques et pédagogiques.

5. La participation

Aider les individus et les groupes sociaux à développer leur sens des responsabilités et leur sentiment d'urgence devant les problèmes d'environnement et des problèmes d'utilisation et de gestion des ressources, afin qu'ils garantissent la mise en œuvre de mesures propres à résoudre ces derniers.